



ORANGE, le 24 Juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

**IMPASSE DE SAVOIE –
IMPASSE DE BOURGOGNE –
IMPASSE DE FRANCHE COMTE -
RUE DE LA RENAISSANCE**

D. A. C.

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de restructuration de la chaussée, **Impasse de Savoie – Impasse de Bourgogne - Impasse de Franche Comté et Rue de la Renaissance**, la circulation et le stationnement des véhicules de toutes sortes seront interdits.

Les déviations nécessaires à la fluidité de la circulation seront mises en place par l'entrepreneur.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 1 Juillet 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 6 mois, sous l'entière responsabilité de la Société TPR de Sainte-Cécile-les-Vignes (84).